

# COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL de GARAT du 13 février 2019.

**Début de séance du conseil municipal à 20h00 le quorum étant atteint, le conseil délibère valablement.**

- Secrétaire de séance : Alexandre Bonnin
- Absents : Virginie Labbaci, Sabrina Roy, Lætitia Drinkwater, Elisabeth Nouard,
- Pouvoirs : Bruno Saillio à Daniel Faure
- Lecture du CR sommaire du conseil municipal précédent.

## **Délibération du conseil municipal :**

- Par 15 voix pour, 00 abstention, 00 contre : Après présentation faite en séance par M. le Maire, le conseil municipal approuve les nouveaux statuts de GrandAngoulême résultant de la généralisation et de la restitution des compétences consécutives à la fusion des quatre anciens établissements publics de coopération intercommunale, ainsi que du transfert des nouvelles compétences.
- Par 15 voix pour, 00 abstention, 00 contre : Après présentation faite en séance par M. le Maire, le conseil municipal reporte sa décision visant à approuver la constitution et le fonctionnement du groupement de commande pour la passation des accords-cadres du Grand Angoulême de travaux ponctuels des espaces verts.
- Par 15 voix pour, 00 abstention, 00 contre : Après présentation faite en séance par M. le Maire, le conseil municipal émet un avis favorable au raccordement de deux maisons à usage d'habitation (Chez Méry parcelle AB116 et Grand lac parcelle AX113). Avis favorable sous réserve que le financement des travaux soit à la charge des bénéficiaires et que le raccordement n'excède pas cent mètres et que les réseaux correspondants, dimensionnés pour correspondre exclusivement aux besoins du projet, ne soient pas destinés à desservir d'autres constructions existantes ou futures.
- Par 15 voix pour, 00 abstention, 00 contre : Après présentation faite en séance par M. le Maire, le conseil municipal approuve l'inscription des chemins tels que présentés au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR).

## **Informations et points divers :**

- Informations.
  - État d'avancement salle des fêtes : Avancement normal. Terrassement pratiquement terminé.
  - Affichage municipal : Organisation réglementé de l'affichage associatif au Champ du Poteau.
- Agenda.
  - 16 mars : Soirée théâtre organisée par le comité de jumelage.
  - 19 mars : Cérémonie commémorative de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.
  - 30 mars : Garat, commune propre. Ramassage de printemps.
  - 30 mars : Organisation soirée « Saint Patrick » par l'association JS GSV Foot.

**Fin de séance du conseil municipal à 21h20.** Dans un délai d'une semaine, le compte rendu de la séance du conseil municipal est affiché à la mairie et mis en ligne sur le site internet de la commune L.2121-25 du CGCT.

Le Maire,  
Signé : Jean-Marc CHOISY



Le secrétaire de séance,  
Signé : Alexandre Bonnin